
Konkurse Faillites Fallimenti

No 138 Mittwoch, 19.07.2006 124. Jahrgang

1. *Débitrice:* **B.P.C. Sàrl**, Rue de l'Hotel-de-Ville 109,
2300 La Chaux-de-Fonds
2. *Déclaration de faillite:* 06.03.2006
3. *Suspension de faillite:* 06.07.2006
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 31.07.2006
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* But: exploitation d'un établissement public, etc.

Office des faillites
2053 Cernier

(00179731)